



STOP A LA GÉOTHERMIE PROFONDE

18 août 2021

Collectif piloté par les associations ADIR, Prom'Ober et Naturellement Demain

Les séismes subis depuis plusieurs années inquiètent la population. Manifestement les techniques mises en œuvre pour extraire et exploiter la chaleur du sous-sol (géothermie profonde), ne sont pas maîtrisées.

Cette situation est aussi le résultat d'une succession d'erreurs :

- L'État a accordé des permis de recherche et d'exploitation à une société sans expérience dans ce domaine.
- Les dérives de Fonroche n'ont pas été détectées par la DREAL de Strasbourg chargée du contrôle des opérations.
- Par ignorance, dogmatisme ou autres, les élus se sont laissés influencer par les services de l'État et Fonroche.
- Fonroche, par sa connaissance très approximative du sous-sol profond, n'a pas évalué correctement les risques pris avec des techniques hasardeuses.
- Les risques étaient pourtant connus, des opérations similaires dans la vallée du Rhin supérieur avaient permis de les identifier. Les associations, prévenues par leurs homologues voisins, avaient alerté les pouvoirs publics dès le début.

Le mal est fait. Les derniers rapports indiquent que de nouveaux séismes se produiront probablement sans pouvoir en prévoir ni les dates ni les amplitudes.

L'arrêt des travaux à Vendenheim et le gel des autres projets autour de Strasbourg ne sont pas satisfaisants. Ils peuvent reprendre à tout moment sur décisions judiciaires ou administratives.

La sécurité des personnes et des biens n'est plus assurée alors que c'est le premier rôle de l'État.

Le niveau de connaissance du sous-sol profond est très insuffisant. Malgré les rapports d'expertise qui vont tous dans le même sens, les autorités persistent dans leurs erreurs.

Aux risques sismiques s'ajoutent les risques environnementaux et sanitaires d'exploitation future.

Le principe de précaution doit s'appliquer à la géothermie profonde.

Je soutiens l'initiative du collectif VigiClimat en demandant **l'arrêt des forages de géothermie profonde**, y compris les autorisations de forage en cours, arrêtées ou suspendues.

Toute nouvelle implantation, sur tout le bassin rhénan, d'usine exploitant la géothermie profonde doit être interdite.